

Genève – GE

**RAPPORT SUR LES SONDAGES ET
OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES RÉALISÉS
EN JUIN 2020 SUR LA STATION LITTORALE
PRÉHISTORIQUE DU PARC LA GRANGE 4
(PLG4)**

Pierre Corboud et Christiane Pugin
avec la collaboration du Laboratoire romand de dendrochronologie :
Jean-Pierre Hurni et Bertrand Yerly

Genève, juillet 2020

Genève / PLG4 – GE

Rapport sur les sondages et observations archéologiques réalisés en juin 2020 sur la station littorale préhistorique du Parc La Grange 4 (PLG4)

1. Introduction

En été 2018, nous avons appris par la presse le projet de « réhabilitation de la roseraie du parc La Grange », motivé par la dégradation biologique importante des sols saturés en produits phytosanitaires, devenus impropre aux plantations, en particulier celle des rosiers.

Ce projet a été présenté le 29 mai 2018 au Conseil municipal de la Ville de Genève (PR-1304), et le financement en a été approuvé le 14 janvier 2019 (PR-1304 A). Les travaux devaient normalement débuter en mars 2020.

La rénovation de la Roseraie implique des remaniements du terrain sur une profondeur d'au moins 0.5 m, ils ne devaient donc normalement pas toucher les couches archéologiques du site de PLG4, du moins tel que reconnues lors de la fouille de 2003. En revanche, nous ignorions tout de la topographie de la couche archéologique vers le lac et surtout vers le haut du parc où elle devrait remonter pour se rapprocher de la surface du sol actuel.

Les travaux de terrassements qui seront effectués sur cette surface du parc, essentiellement à l'est de la découverte de 2003, fournissaient donc une occasion exceptionnelle de pouvoir explorer la surface, afin de vérifier la présence des restes archéologiques à cet endroit, mais surtout d'éviter que de nouvelles perturbations de ce site exceptionnel ne soient occasionnées à l'occasion de ces nouveaux travaux. Enfin, l'objectif était de délimiter les contours de ce site, du moins dans la partie du parc touchée par les travaux, pour permettre de mieux le protéger à l'avenir.

Lors des discussions que nous avons eues en juillet 2018 avec Mme Claire Méjean, et plus récemment (10 octobre 2020), avec M. Gérald Lecoultrre, tous deux du Service des espaces verts de la Ville de Genève (SEVE), nous avons convenu que des sondages archéologiques ponctuels seraient réalisés au tout début des travaux de renaturation de la Roseraie.

Le SEVE a bien voulu prendre en charge les frais de chantier relatifs à l'intervention archéologique (déplacement du container de chantier, pelle mécanique avec machiniste et un ouvrier). Nous remercions vivement Mme Claire Méjean et M. Gérald Lecoultrre de cette participation de la part de la Ville de Genève. C'est le bureau de paysagistes Paysage n'co à Genève qui a été chargé de la supervision des travaux, tandis que l'entreprise Boccard a été choisie pour leur réalisation.

Le planning des travaux prévoyait une installation du chantier le 16 mars 2020 et un début des sondages archéologiques le 23 de ce même mois. La décision du confinement partiel suite à la pandémie de COVID-19 a stoppé net le début du chantier, qui n'a pu reprendre qu'à la fin du mois de mai 2020. Ainsi, les premiers sondages archéologiques ont été réalisés le 2 juin de cette année, et le chantier archéologique s'est prolongé jusqu'au 17 juin.

2. Rappel des découvertes et travaux précédents

En fin novembre 2003, un nouveau site préhistorique attribué au Néolithique final était découvert fortuitement lors de travaux dans le parc La Grange, en bordure occidentale de la Roseraie. Cet établissement, proche du lac mais dont l'altitude se trouve en dessus du niveau du lac actuel, peut donc être qualifié d'établissement littoral, mais sa conservation est exceptionnelle en raison d'un contexte sédimentaire très particulier. Lors des terrassements

pour l'installation d'une station de pompage, destinée à récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage du parc, des vestiges archéologiques ont été observés dans les déblais (débris d'os de faune, fragments de céramique, etc.). Ces restes ont très vite été identifiés comme provenant d'une couche archéologique située au fond de la fouille, recouverte par une épaisseur de plus d'un mètre et demi de sable et de graviers lacustres. Il s'agissait là de la découverte d'un nouvel établissement humain d'époque préhistorique, inconnu dans cette zone du parc. Ce site est ainsi le quatrième ensemble archéologique reconnu et étudié dans le parc La Grange, il a donc été nommé Parc La Grange 4, ou par l'abréviation PLG4.

Une fouille de sauvetage a été entreprise aussitôt, elle s'est déroulée sur moins d'un mois, en décembre 2003. Les résultats de cette fouille sont considérables, autant par la quantité et la qualité du mobilier récolté que par les connaissances archéologiques livrées par ces travaux. La fouille a été limitée à une surface de sept mètres carrés, à l'observation des parois du terrassement et au relevé d'une coupe de terrain de 4.3 m de long par 2.1 m de hauteur. Dans ce profil, la couche archéologique supérieure apparaît à 1.6 m de profondeur et la base du niveau inférieur, qui repose sur l'argile glacio-lacustre déposée lors du dernier retrait glaciaire, atteint la profondeur de 2.1 m.

La conservation étonnante de cet horizon archéologique est due au dépôt par le lac, pendant les plus hauts niveaux du Léman, de plusieurs horizons de sable, de graviers et de galets, vraisemblablement issus du nant de Trainant, qui se jette dans le lac, 700 m plus en amont et actuellement canalisé jusque dans le port de la Nautique.

Au total, 18 pointes de pieux en chêne ont été prélevées en 2003, derniers vestiges de l'architecture des maisons, conservés dans l'argile du substrat. La datation dendrochronologique de ces bois confirme l'attribution culturelle du site, fournie par le mobilier archéologique, soit au début du Néolithique final. Ces analyses indiquent une phase ancienne entre le printemps -2947 et aux environs de -2899 et pour la plus récente de -2830 à l'automne/hiver -2792/91. Ces dates témoignent d'une occupation probablement discontinue, mais sur une période de plus de 150 ans au total. Les analyses dendrochronologiques des bois prélevés en 2020 confirment cette tranche d'occupation.

Il faut signaler que ces dates sont plus anciennes que celles obtenues récemment lors de la fouille préventive de l'établissement lacustre de La Grange, dont la moitié encore conservée dans le lac appartient à l'intervalle de temps allant de 2705 à 2602 avant notre ère. Cet établissement littoral immergé était menacé par la construction de la Plage Publique des Eaux-Vives. La zone fouillée est distante de 130 m de la surface étudiée au Parc La Grange 4, elle est donc plus récente de 86 ans. Il apparaît ainsi très improbable que les deux villages n'en aient formé qu'un seul, occupé de manière continue pendant près de 350 ans.

3. Objectifs et réalisation de la campagne de sondage de 2020

Des sondages préventifs sur une surface ou une parcelle susceptible de receler des vestiges archéologiques inconnus représentent une démarche habituelle, que nous avons pratiquée sur de nombreux sites des rives vaudoises des lacs de Neuchâtel et de Morat. Pour les sondages dans le parc La Grange, les méthodes de recherches étaient donc bien rodées. Néanmoins, nous avons bénéficié d'un avantage considérable, car la stratigraphie est très bien connue grâce à la fouille de 2003, et le substrat argileux constitue un niveau repère au-dessous duquel aucun reste archéologique ne peut être conservé.

Nous avons utilisé pour les excavations une petite mécanique, de marque Kubota de 5,4 tonnes. Cette machine permet de creuser une fouille jusqu'à un peu plus de 3 m de profondeur, ce qui était nécessaire compte tenu des inconnues de position de la couche archéologique. En effet, si la base de la couche archéologique a été identifiée à une profondeur de 2,1 m dans la fouille de 2003, il était possible que cette profondeur soit plus

importante dès que l'on se dirige vers le lac (épaisseur plus grande de sables et graviers ou présence de remblais en surface).

La dimension des sondages a été fixée en fonction de la nécessité de pouvoir observer au fond du sondage une surface d'environ 1 x 2 m. Nous avions prévu un étayage des parois latérales de la fouille, si le terrain se révélait trop instable, mais cette précaution n'a pas été nécessaire, ce qui nous a permis de gagner beaucoup de temps. La dimension en surface des sondages est d'environ 1.5 x 5 m.

Les sédiments excavés étaient examinés en surface au fur et à mesure de la creuse, à chaque coup de godet. En cas de doute ou de vestige apparent, le travail de la machine était interrompu, le temps de fouiller à la truelle le dernier coup de godet. Dans certains sondages, si la stabilité du terrain le permettait, il a été possible de descendre au fond de la fouille pour préciser les observations. Cette démarche a été pratiquée le moins souvent possible, pour des raisons évidentes de sécurité. Egalement pour des raisons de sécurité, chaque sondage a été rebouché immédiatement après son examen, en prenant soin de replacer les couches de sédiments dans l'ordre inverse de leur extraction.

Les contours de chaque sondage ont été mesurés au théodolite, et le point d'observation du profil mesuré noté avec l'altitude de son sommet.

Nous avions estimé à un peu plus d'une dizaine de sondages le nombre de points de terrassement à réaliser. En fait, nous avons constaté que la présence et la richesse de la couche archéologique évoluait très rapidement en surface, il était donc nécessaire de réduire l'intervalle entre les sondages pour mieux délimiter les contours du site. Ainsi, nous avons réalisé au total 16 sondages archéologiques, sur une surface de terrain d'environ 75 x 45 m, non compris un sondage exploratoire dans la partie haute de la Roseraie, à 20 m au sud-est de ce périmètre (fig. 1).

4. Description des sondages et résultats archéologiques

Les 16 sondages étudiés en juin 2020 ont été décrits dans le système STRATO, voici la légende des codes utilisés lors de cette campagne et, rétrospectivement, ceux transcrits à partir de la fouille de 2003.

<u>Matrices sédimentaires :</u>	HUM	humus (noté en 2003)
	LIB	limon brun (limon et humus en surface, noté en 2020)
	GRA	graviers
	CAX	cailloux ou galets
	ANT	couche archéologique
	CEX	cailloux ou graviers dans cémentation calcaire
	REM	remblais modernes

<u>Matrices de caractérisation :</u>	GRO	structure grossière
	CEM	cémentation calcaire (noté en 2003)

<u>Traces :</u>	G	graviers dans matrice
	X	cailloux dans matrice
	C	charbons de bois
	F	fragments d'os de faune
	B	traces de bois

Descriptions codifiées des sondages archéologiques, fouille 2003 et sondages S1 à S16

**** S 2003 S				PC	FOUILLE 2003	
1	8.	HUM	REM	-	Altitude surface :	374.59 m
2	25.	HUM	CAX	-	Altitude fond sondage :	372.39 m
3	72.	GRA	SAB	-X	Altitude argile :	372.50 m
4	90.	SAB	GRO	-X		
5	104.	GRA	CEM	-CG		
6	124.	SAB		-X		
7	133.	GRA		-		
8	150.	SAB	GRO	-X		
9	165.	CAX		-		
10	195.	SAB	ANT	-X		
11	209.	SAB	ANT	-	MATERIEL ARCHEOLOGIQUE, VOIR LE	
12	220.	ARG		-	RAPPORT 2004	
**** S 1 S				CP	02 06 2020	
1	62.	LIB		-X	Altitude surface :	374.81 m
2	106.	SAB	GRA	-X	Altitude fond sondage :	372.61 m
3	149.	SAB	CAX	-	Altitude argile :	372.81 m
4	200.	SAB	ANT	-FG		
5	220.	ARG		-	1 PIEU (509)	
**** S 2 S				CP	02 06 2020	
1	63.	LIB		-X	Altitude surface :	374.52 m
2	107.	LIB		-G	Altitude fond sondage :	372.47 m
3	125.	CEX	GRA	-	Altitude argile :	372.52 m
4	140.	GRA	CAX	-		
5	200.	SAB	ANT	-GG		
6	205.	ARG		-	2 PIEUX (510+513) RADIUS CHEVAL, HACHE ROCHE VERTE, SILEX	
**** S 3 S				CP	02 06 2020	
1	69.	LIB	CAX	-	Altitude surface :	374.61 m
2	88.	SAB	CAX	-	Altitude fond sondage :	372.46 m
3	114.	SAB		-	Altitude argile :	372.51 m
4	127.	SAB	CEX	-		
5	210.	SAB	ANT	-XB	Traces DE PLANCHES HORIZ. à ENV -180	
6	215.	ARG		-		
**** S 4 S				CP	03 06 2020	
1	45.	LIB		-X	Altitude surface :	374.46 m
2	64.	SAB	CAX	-	Altitude fond sondage :	371.96 m
3	124.	LIB	CAX	-	Altitude argile :	372.01 m
4	150.	CEX	GRA	-		
5	165.	SAB	GRO	-		
6	193.	GRA	CAX	-		
7	245.	CAX	GRA	-		
8	250.	ARG		-		
**** S 5 S				CP	03 06 2020	
1	63.	LIB		-X	Altitude surface :	374.53 m
2	81.	GRA	SAB	-X	Altitude fond sondage :	372.38 m
3	96.	SAB		-X	Altitude argile :	372.45 m
4	105.	CAX	SAB	-		
5	139.	SAB	CAX	-		
6	208.	CAX	SAB	-		
7	215.	ARG		-		

**** S 6 S CP 03 06 2020			
1	55.	LIB	- Altitude surface : 374.43 m
2	94.	LIB CAX	- Altitude fond sondage : 372.33 m
3	115.	GRA LIB	- Altitude argile : 372.43 m
4	163.	SAB CAX	-
5	200.	SAB	- SABLE PUR (PLAGE ?)
6	210.	ARG	- 1 POINTE DE PIEU (511)
**** S 7 S CP 03 06 2020			
1	72.	LIB	- Altitude surface : 374.43 m
2	98.	GRA	- Altitude fond sondage : 372.33 m
3	115.	CEX SAB	- Altitude argile : 372.43 m
4	161.	SAB CAX	-
5	200.	SAB	-X
6	210.	ARG	- 1 PIEU à -200 (512)
**** S 8 S CP 08 06 2020			
1	37.	LIB	- Altitude surface : 374.46 m
2	80.	LIB CAX	- Altitude fond sondage : 372.36 m
3	100.	SAB	- Altitude argile : 372.46 m
4	110.	GRA SAB	-
5	130.	CEX	-
6	200.	CAX SAB	-
7	210.	ARG	-
**** S 9 S CP 08 06 2020			
1	65.	LIB	- Altitude surface : 374.46 m
2	90.	LIB CAX	- Altitude fond sondage : 371.46 m
3	148.	CAX SAB	- Altitude argile : 371.76 m
4	155.	GRA	-
5	180.	CEX	-
6	190.	GRA	-
7	270.	CAX GRA	-
8	300.	ARG	-
**** S 10 S CP 08 06 2020			
1	45.	LIB	- Altitude surface : 374.53 m
2	120.	LIB	-XX Altitude fond sondage : 372.53 m
3	155.	SAB CAX	- Altitude argile : 372.73 m
4	165.	GRA	-
5	180.	SAB CAX	- OS FAUNE, TUILE, CERAM MODERNE,
6	200.	ARG	- REMBLAIS à L'OUEST
**** S 11 S CP 08 06 2020			
1	53.	LIB	- Altitude surface : 374.41 m
2	92.	REM	- Altitude fond sondage : 371.91 m
3	106.	LIB GRA	- Altitude argile : 372.11 m
4	170.	SAB GRA	-
5	200.	SAB CAX	-
6	230.	CAX SAB	-
7	250.	ARG	-
**** S 12 S CP 08 06 2020			
1	120.	LIB	- Altitude surface : 374.57 m
2	150.	GRA	- Altitude fond sondage : 372.07 m
3	220.	SAB CAX	- Altitude argile : 372.37 m
4	250.	ARG	-
**** S 13 S CP 08 06 2020			
1	42.	LIB	- Altitude surface : 375.50 m
2	58.	GRA	- Altitude fond sondage : 372.90 m
3	84.	GRA SAB	- Altitude argile : 373.10 m
4	120.	SAB CAX	-
5	240.	CAX SAB	-
6	260.	ARG	-

**** S 14 S CP 11 06 2020					
1	65.	LIB	-	Altitude surface :	375.46 m
2	150.	CAX	SAB	-T Altitude fond sondage :	372.86 m
3	240.	SAB	CAX	- Altitude argile :	373.06 m
4	260.	ARG		-	
**** S 15 S CP 11 06 2020					
1	80.	LIB	SAB	- 3 CONDUITES ELECTRIQUES	
2	150.	CAX	SAB	- Altitude surface :	375.45 m
3	270.	CAX	SAB	-GG Altitude fond sondage :	372.45 m
4	300.	ARG		- Altitude argile :	372.75 m
**** S 16 S CP 12 06 2020					
1	61.	LIB	-	Altitude surface :	374.50 m
2	90.	CAX	LIB	- Altitude fond sondage :	372.50 m
3	106.	LIB	GRA	-X Altitude argile :	372.60 m
4	160.	GRA	SAB	-X	
5	190.	SAB	CAX	- FAUNE, FGT HACHE ROCHE VERTE,	
6	200.	ARG		- QUARTZITE RUBEFIEE ECLATEE	

Bois prélevés dans les sondages, décrits et échantillonnés le 17 juin à Cudrefin (LRD)

No sondage	No bois	Long. tot	Diam. max	Aubier O/N	Remarque
S1	509	?	11	O	Eclaté...
S2	510	80	16	O	80 cm de pointe
S6	511	12	6	O	
S7	512	66	13	O	Pointe cassée
S2	513	17	16	O	

Remarque : la numérotation des bois fait suite aux numéros utilisés lors de la campagne de fouille de 2003.

5. Analyses dendrochronologiques

Résultats tirés du rapport LRD20/R7898, du 16 juillet 2020. Tous les bois sont en chêne.

No bois	Débitage	Ø du tronc [cm]	Nombre de cernes	Dernier cerne formé O/N	Date d'abattage
S1-509	Circulaire	15	18	O	Pas encore daté
S2-510	Fendu	25	82	O	Automne/hiver -2948/47
S6-511	Circulaire	15	17	N	Pas encore daté
S7-512	Circulaire	17	31	N	Pas encore daté
S2-513	Refendu	36	86	N	Aux environs de -2918 ± 5

6. Matériel archéologique récolté dans les sondages

Sur les 16 sondages étudiés, sept ont livré des témoins archéologiques, que cela soit des pieux, des fragments de faune ou des objets archéologiques. Voici la description et le décompte de ces témoins.

Sondage 1

Un pieu éclaté, non encore daté (no 509).

Nombre de fragments d'os de faune : 42

Poids total des os de faune : 601 g.

Objets archéologiques : 4

- Un éclat de roche verte avec biseau poli (éclat de lame de hache).
- Deux biseaux en os sur os long (incomplets).
- Un éclat de quartzite non retouché.

Sondage 2

Un pieu conservé avec la pointe (no 510, datation automne/hiver -2948/47). Un autre fragment de pieu refendu (no 513, datation aux environs de -2918 ± 5 ans).

Nombre de fragments d'os de faune : 1, radius ulna de cheval (complet)

Poids total des os de faune : 546 g (1 objet)

Objets archéologiques : 3

- Une lame de hache en roche verte (complète).
- Une fusaïole en calcaire.
- Un éclat en silex du Grand-Pressigny.

Sondage 3

Il s'agit du sondage le plus riche de cette campagne de prospection. Cette particularité peut s'expliquer par sa proximité avec la fouille de 2003 (env. 4 mètres).

Nombre de fragments d'os de faune : 195

Poids total des os de faune : 2'666 g.

Objets archéologiques : 5, plus des tessons de céramique.

- Fragments de céramique, 23 fûts pour un total de 642 g.
- Deux pointes en os sur esquilles (incomplètes).
- Quatre éclats de quartzite, dont un légèrement rubéfié.
- Un éclat de chaille avec des retouches sur un bord.
- Un racloir en silex du Grand-Pressigny, taille bifaciale, retouches sur un bord.
- Une gaine de hache droite en bois de cerf (complète).
- Une « grosse perle » en bois de cerf, éventuellement armature de flèche assommoir ?
- Un biseau poli sur esquille d'os long (complet).
- Un poinçon en os poli sur tête d'articulation (pointe cassée).
- Un gros éclat de roche verte avec trace de sciage sur un bord.
- Un galet de granite éclaté avec restes d'ocre en surface (fonction ?).

Sondage 6

Un pieu, non encore daté (no 511).

Sondage 7

Un pieu éclaté, non encore daté (no 512).

Sondage 10

Nombre de fragments d'os de faune : 8 (avec patine préhistorique)

Poids total des os de faune : 225 g.

A signaler, en plus des os de faune d'allure préhistoriques, d'autres ossements animaux d'apparence moderne, des fragments de tuile et de céramique moderne, ainsi que des traces de remblais dans l'ouest du sondage. Cela est probablement dû aux fondations de la pergola.

Sondage 16

Nombre de fragments d'os de faune : 1

Poids total des os de faune : 44 g.

Objets archéologiques : 1

- Un fragment de hache en roche verte avec facettes de polissage.
- Un galet de quartzite éclaté et rubéfié (non conservé).

7. Commentaire stratigraphique

Dans les grandes lignes, les séquences stratigraphiques observées dans les 16 sondages étudiés en juin 2020 sont identiques à celle décrite lors de la fouille de sauvetage de décembre 2003. Bien évidemment, le détail des descriptions n'est pas aussi fin dans les sondages excavés à la pelle mécanique, car les profils n'ont pas pu être nettoyés finement et les risques d'éboulement des coupes exigeaient une lecture plus rapide et synthétique. Néanmoins, l'épaisseur du niveau de matériaux déposés apparemment en milieu humide, avec une variation granulométrique entre les sables, les graviers et les galets roulés est présente dans tous les nouveaux sondages (fig. 2). Pourtant, une distinction apparaît nettement entre ces sondages et la fouille 2003, c'est l'épaisseur du limon brun, présent de manière régulière dans la partie supérieure des sondages. Ce niveau n'est pas présent au sommet de la coupe relevée en 2003, où ne figure que 25 cm d'humus, mélangé de remblais avec des cailloux. Cette particularité laisserait penser que la zone explorée en 2003 était plus intacte en surface que le reste des zones du parc examinée en 2020. En revanche, le sommet de l'argile glacio-lacustre est toujours intact, présent à une profondeur de 180 à 270 cm, et à une altitude relativement constante qui s'échelonne du côté lac vers le haut du parc entre 372.01 m jusqu'à 373.10 m. Il faut pourtant signaler un point bas de cette surface dans le sondage S9 tout au nord-est, à l'altitude de 371.76 m, sans que cette exception ne soit explicable.

La couche archéologique se signale par la présence d'un niveau de sable contenant des vestiges archéologiques, principalement des fragments de faune. Il n'a pas été possible de distinguer les deux niveaux qui avaient été reconnus en 2003, mais la datation des deux pieux analysés et datés par dendrochronologie dans le sondage S2 (dates d'abattages en -2948/47 et -2918 ± 5), soit un intervalle d'environ trente ans, semble confirmer la présence de deux niveaux d'occupation distincts.

8. Interprétation des résultats

La première remarque à signaler, d'après les données qui précèdent, c'est d'une part l'extension limitée des témoins archéologiques, avec comme point central la fouille de sauvetage de décembre 2003. Le sondage le plus riche est le S3, ouvert à quatre mètres seulement au sud de la zone fouillée. Plus l'on s'éloigne de ce point, plus les vestiges sont modestes, et plus les fragments d'os de faune sont peu nombreux. Quand ils sont présents, il s'agit de gros fragments, comme s'ils avaient été jetés depuis un point d'occupation central (par exemple dans les sondages S2 et S16).

D'autre part, le nombre et la densité des pilotis observés dans les sondages proches de la fouille 2003 n'est pas comparable à celle mesurée sur la surface fouillée anciennement (11 pieux sur environ sept mètres carrés de surface, sans compter les sept bois récoltés dans le reste du chantier de la station de pompage). En outre, la distribution des restes archéologiques dans les 16 sondages examinés adopte une extension d'environ 40 m parallèlement à la rive du lac et autant perpendiculairement (voir le trait orange sur la fig. 1). Une telle extension doit être considérée comme modeste pour un habitat du Néolithique final. En comparaison, la station proche de La Grange, décrite par Blondel en 1921 et fouillée complètement dans sa partie immergée en 2017-2018, mesure au moins 75 m de largeur (non comprise la palissade brise vagues de -2602), parallèlement au lac, et devrait atteindre au moins 50 m dans un axe lac-rive.

Bien évidemment, nous n'avons pas pu étendre les sondages en direction de Genève, soit dans la direction du sud-ouest, car nous étions alors bien en dehors du périmètre du chantier de rénovation de la Roseraie. Mais, surtout, nous aurions alors rencontré les racines d'un groupe de six pins de grande taille et les dégâts à ces arbres auraient été importants.

En revanche, l'extension du site de la terre vers le lac semble bien circonscrite, elle s'étale à une altitude relativement constante, soit entre 372.50 et 372.80 m environ, si l'on se base sur le sommet de l'argile glacio-lacustre.

9. Conclusions

A la suite de cette seconde campagne d'étude, nous pouvons confirmer la présence d'un établissement riverain (ou littoral) dans le Parc de La Grange, occupé au Néolithique final, attribué à la culture de Lüscherz. Cet établissement semble de taille relativement modeste, avec la réserve que n'avons pas pu rechercher sa limite en direction du sud-ouest (vers Genève). Nous n'avons toujours aucun indice qu'il s'agisse d'une extension de la station de La Grange, identifiée par Blondel en 1921 et fouillée partiellement dans un batardeau de palplanches entre 2017 et 2018. Ni les datations dendrochronologiques des bois, ni la stratigraphie n'indiquent un possible continuité entre ces deux occupations.

Les quelques objets archéologiques récoltés en 2020, compte tenu des faibles surfaces de couche archéologique explorées, confirment la richesse et la bonne conservation du site. Vraisemblablement, une fouille complète de cet établissement, si elle était nécessaire pour des raisons de menaces futures, livrerait un mobilier considérable en relation avec une des premières occupations néolithiques du pourtour de la rade de Genève. Nous proposons donc que cet établissement préhistorique soit inscrit à l'inventaire des monuments historiques du canton de Genève, afin que son existence ne soit pas oubliée lorsque les archéologues et préhistoriens ayant participé à son étude ne seront plus là pour la rappeler...

Il reste pourtant une inconnue quant à la fonction et la signification de la présence de cette station, à l'évidence littorale et non « lacustre ». On se trouve pendant une période qui voit de nombreux villages être occupés très proches du lac sur la terrasse lacustre actuellement immergée, donc pendant un bas niveau des eaux du Léman. La présence d'un apport important de sédiments, visiblement déposés par le lac immédiatement après la fin de l'occupation, soit au plus tôt après 2791 av. J.-C., indique la survenue d'une ou plusieurs remontées importantes du lac. Ces transgressions devaient atteindre au moins la côte 373.80 m, soit au minimum 1.8 à 2 mètres plus haut que le niveau actuel (ce qui pourrait correspondre à la fameuse terrasse lacustre de 375 m, connue à l'Epoque romaine, mais aussi à des périodes antérieures. Cette remarque est relativement contradictoire avec ce que l'on connaît des niveaux du Léman au Néolithique final, soit un lac qui a livré des occupations littorales à des altitudes bien inférieures, dont les datations sont confirmées par la dendrochronologie. Citons par exemple Tolochenaz/La Poudrière dès -2882, Anières/Bassy II dès -2789/88, et surtout l'étrange date obtenue à Veytaux/Chillon en -2792/91, qui se retrouve dans la date la plus récente obtenue à PLG4.

Ces contradictions laisseraient penser que les niveaux du Léman au Néolithique final et surtout entre les années -3000 et -2600 ont été très variables et sous la forme de fluctuations nombreuses et rapides, il reste encore à le confirmer et surtout à en trouver l'explication, mais cela... C'est une autre histoire !

10. Bibliographie

Corboud (P.), Pugin (C.). 2004. Une station littorale préhistorique du Néolithique final découverte au Parc de La Grange. Genava, n.s., 52, 183-190, [<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:32780>].

Pugin (C.), Corboud (P.). 2006. Un habitat littoral du Néolithique final en bordure de la rade de Genève. Annuaire d'archéologie suisse, 89, 25-50, [<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:32787>].

Corboud (P.). 2015. Les sites littoraux préhistoriques du canton de Genève : mise à jour de leur classement et bilan des connaissances. In : Terrier (J.), ed. Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2012-2013. Genève : Office du patrimoine et des sites. (Patrimoine et architecture. Série archéologie ; 2), 7-15, [<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:55158>].

Corboud (P.). 2020. La station littorale néolithique de Genève – La Grange : La fouille préventive d'un village oublié sous la plage publique des Eaux-Vives. In : Terrier (J.), ed. Découvertes archéologiques dans le canton de Genève 2016-2018. Genève : Office du patrimoine et des sites. (Patrimoine et architecture. Série archéologie ; 4), 7-16.

Liste des figures et plans annexés

Fig. 1. Genève / PLG4, sondages Roseraie 2020, Echelle 1/500e. Plan d'ensemble de la zone rénovée et position des sondages archéologiques.

Fig. 2. Genève / PLG4, sondages Roseraie 2020. Profils des séquences sédimentaires relevées sur les axes 1 et 2 (projection des séquences sur un axe). Echelle horizontale 1/250e – échelle verticale 1/50e.